



Programme non thématique 2005

N°dossier : :NT05-3_42323:Lavigne:cédric:

(reprendre la référence qui vous sera attribuée automatiquement par le logiciel de soumission)
Secteur disciplinaire principal (*cf. liste en dernière page de ce dossier*) : Sciences Humaines et Sociales

Autre secteur disciplinaire facultatif (*cf. liste en dernière page de ce dossier*) :

Titre du projet (*maximum 120 caractères*)

L'APPORT DE L'ARCHÉOLOGÉOGRAPHIE À L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES CONTEMPORAINS ; RECHERCHES SUR LES CONDITIONS DU TRANSFERT DES SAVOIRS

Acronyme ou titre court (*12 caractères*) : **GEMELLUS**

Mots-clés (la liste des mots-clés sera donnée sur le logiciel de soumission)

Archéologie / géographie

Objectifs et contexte :

On situera le projet dans le contexte international en y précisant les objectifs et les enjeux.

En adoptant, le 1^{er} mars dernier, la loi constitutionnelle relative à la charte de l'environnement, le Parlement français a choisi de faire du « développement durable » une exigence politique et un cadre réglementaire de l'action publique. Pour l'heure encore quelque peu incantatoire, cette nouvelle philosophie appelle, de la part de la communauté scientifique, un vigoureux effort de recherche susceptible de faire émerger des solutions nouvelles et originales aux grandes questions qui lient, aujourd'hui, la protection de l'environnement avec le développement économique et le progrès social. Les nombreux appels d'offre de recherche lancés, sur ce thème, au cours des derniers mois, illustrent l'effort engagé en ce sens. Le projet que nous présentons s'inscrit dans cette dynamique. Il se propose d'explorer les conditions et les voies du transfert de la connaissance des dynamiques écologiques et environnementales de très longue durée, acquise par la communauté archéologique et géographique, à l'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes d'aménagement et ce, dans une logique de développement durable des territoires contemporains.

Nous partons du constat suivant : archéologues et aménageurs interviennent, à travers la mise en œuvre des politiques publiques, sur un objet commun : l'espace. Pourtant — et c'est le paradoxe de cette situation qui nous a conduit à choisir le terme latin gemellus (gémeau) comme sigle de notre projet — à aucun moment, le lien entre la connaissance des processus spatio-temporels de très longue durée, acquise par les premiers, ne sert à l'évaluation environnementale des projets réalisés, par les seconds, dans le cadre réglementaire des études d'impact. Alors que les archéologues font la démonstration que les

milieux actuels sont le produit hérité de constructions sociales anciennes et complexes, que les différents passés qui construisent notre présent, parce qu'ils sont transmis dans les formes des paysages, imposent leur sujétion aux évolutions actuelles, l'évaluation produite par les bureaux d'étude en reste à l'accumulation de données brutes et à la description d'un état qualifié « d'initial » du site. Sans profondeur historique, sans prise en compte de la durée et de la durabilité des systèmes spatiaux, de leurs conditions initiales, de leur trajectoire passée, comment dès lors promouvoir un aménagement durable ?

Les conséquences de ce type d'évaluation (dont la méthodologie a fait l'objet de critiques à l'occasion d'un colloque en 1996, vingt ans après la création des études d'impact), sont bien connues. L'insertion de l'aménagement dans le milieu régional ou local concerné, parce qu'elle est pensée dans une logique de correction d'impact, et non d'hybridation avec les formes héritées, artificialise les milieux et les paysages. Or l'actualité — que l'on songe, par exemple, aux inondations dramatiques survenues au cours des dernières années, particulièrement dans le sud-est de la France (Nîmes, Vaison-la-Romaine, Sallèles d'Aude, Cuxac-d'Aude, Coursan, Sommières, Arles, etc.) — nous rappelle régulièrement les limites de cette façon de concevoir l'aménagement de l'espace. Les populations, de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement, à la qualité des paysages, mais aussi, et de plus en plus, aux risques, ne s'y trompent pas qui rejettent souvent les aménagements projetés dont, pourtant, ils sont appelés à bénéficier en tant qu'usagers.

Il n'y a pas lieu bien sûr d'incriminer les personnels des bureaux d'étude qui ne sont jamais que dans le champ de l'application des sciences, en l'occurrence ici de la géographie, de l'écologie et de l'archéologie. Car c'est bien l'épuisement des méthodes et des objets de l'ancienne géographie descriptive régionale, sanctionnée par l'abandon des formes par la nouvelle géographie (dite nomothétique ou spatialiste), qu'il convient de rechercher les racines du problème actuel de l'évaluation environnementale. Depuis les années 1960, l'espace concret et son expression cartographique ont été délaissés au profit de concepts — le géosystème, la niche écologique, les flux, les réseaux — à travers lesquels ont été pensés de nouveaux rapports à l'espace. Depuis maintenant une quarantaine d'années, les résultats de l'enquête sont exprimés par des schémas, des mesures, des modèles, mais peu par des cartes, sinon des cartes anamorphosées et chorématisées.

Ce serait une erreur, cependant, de limiter l'analyse de l'insuffisance des études d'impact d'environnement au seul changement des méthodes cartographiques. Car ce qu'on a appelé, dans les années soixante, « la crise de la géographie » repose sur des attendus épistémologiques qu'il nous faut aujourd'hui interroger (la modernité en ce qu'elle suppose des certitudes, installées par la science, et le détachement par rapport aux concrétudes de l'espace ; mais aussi la post-modernité qui conjugue le détachement par rapport à l'écoumène avec les incertitudes, voire l'incertitude généralisée). Le droit de l'environnement nous y invite expressément, à travers la promotion de nouveaux principes : principe de précaution qui suppose (dans le domaine qui nous occupe ici) une bonne connaissance des situations existantes et des effets induits par tout élément fonctionnel nouveau inscrit dans l'espace ; principe d'action préventive qui impose d'agir préventivement à toute nouveauté afin de limiter les effets induits par une décision d'aménagement ; principe de participation, enfin, qui implique la participation des populations concernées à la prise de décision. En France, la réponse administrative à cette demande est la notion de débat public, avec l'instance du même nom.

Une nouvelle épistémologie, dite de la modernité réflexive, qui a un lien très étroit avec la préoccupation environnementale, se fait jour pour exprimer les caractéristiques

essentielles des situations actuelles : des incertitudes (sur les effets de plus en plus interagissants de nos actions), mais aussi le besoin de ré-attachements avec les réalités écouménaes (pour que notre développement devienne respectueux des environnements, des milieux et des paysages).

C'est ici que s'opère le lien avec la connaissance des héritages et des dynamiques de longue durée qui fonde le projet Gemellus. Nous postulons que la production cartographique doit être affinée et que le récit servi par les différentes histoires du paysage s'oppose par ses attendus, ses objets et ses modalités à toute installation sérieuse du développement durable. Nous suggérons qu'il convient d'installer un autre récit, fondé des bases différentes de celles qui existent aujourd'hui. Quelques entreprises intellectuelles ont fait le constat et l'analyse que c'est par une rénovation de l'analyse géographique que des évolutions pourraient avoir lieu. La tendance générale est de donner une dimension géographique à des études qui avaient perdu tout ou partie des liens avec l'écoumène. En écologie, c'est l'évolution vers l'écologie du paysage ; en géographie physique, en géologie et en géomorphologie, c'est la rénovation engagée par la géoarchéologie ; en géographie des flux et des réseaux, en archéologie et en histoire, l'évolution vers l'archéogéographie. Ces disciplines émergentes, elles-mêmes hybrides, installent de nouveaux objets et ceux-ci doivent être organisés en un nouveau récit, celui de la transformation de la nature en un écoumène habité, transmis, transformé, aménagé, exploité et qui entre désormais dans une nouvelle étape de son histoire, celle d'un développement maîtrisé de la relation de médiance entre l'homme et l'écoumène.

Notre proposition est d'internaliser, dans le champ social de l'aménagement et du développement, ces pratiques de recherche et leurs résultats. Elle se fonde sur les travaux des sociologues et des sociologues des sciences (« science studies ») qui apportent un cadre épistémologique nouveau à la réflexion sur le rapport entre science et société et donc sur les conditions du transfert et de l'expertise. Décrivant la société du risque et la multitude des attachements aux effets imprévisibles qui caractérisent désormais les situations, ceux-ci ont exploré les modes d'action dans un monde incertain et produit une réflexion pertinente pour dire le mode d'articulation entre les travaux des scientifiques et les demandes sociales. On fait ainsi mieux la différence, aujourd'hui, entre les protocoles scientifiques, qui sont du domaine de la science et n'ont pas à être débattus sur la place publique, et le débat public (illustré par l'instance administrative du même nom) auquel les scientifiques peuvent et doivent participer, mais sans avoir seuls le monopole sur la façon dont la question doit être posée et sur la solution des problèmes. Si la nature des protocoles savants de l'écologie du paysage, de la géoarchéologie et de l'archéogéographie appartient aux spécialistes, notre projet trouvera, dans ces travaux, de très utiles références sur les conditions sociales du transfert des savoirs en matière d'aménagement, de prospective et de choix durables.

Description du projet et résultats attendus :

On décrira le déroulement prévisionnel et les diverses phases intermédiaires ainsi que les méthodologies employées. L'originalité et le caractère ambitieux du projet devront être explicités. L'interdisciplinarité et l'ouverture à diverses collaborations seront à justifier en accord avec l'orientation du projet. La capacité de ou des équipes « porteuse(s) » devra être attestée par la qualification et les productions scientifiques antérieures de leurs membres. Leur rôle dans les différentes phases du projet devront être précisés et la valeur ajoutée des collaborations entre les différentes équipes sera argumentée. Les moyens demandés devront être en accord avec les objectifs scientifiques du projet.

Sur le terrain scientifique qui est le nôtre, deux voies complémentaires nous paraissent devoir être explorées, à partir de l'attendu général suivant : la matière existe pour une

rénovation de la connaissance de l'actuel par la prise en compte des héritages mais cette matière n'est pas organisée dans ce but ; les données du passé restent encore essentiellement ordonnées dans un récit à finalité de reconstitution historique, c'est-à-dire du passé tourné vers le passé. Il faut donc travailler à produire une autre mise en œuvre de ces informations, soit du passé autrement présenté pour comprendre le rôle de la mémoire et de l'héritage dans l'actuel. De ce point de vue, nous rejoignons la question de la mémoire environnementale posée dans le cadre des travaux du programme Environnement Vie et Société du CNRS. Ces deux voies de "médiation scientifique" et d'ingénierie intellectuelles" sont les suivantes :

1- L'invention de cartes nouvelles montrant les héritages qui organisent notre présent et donc les potentialités, les contraintes et les risques des lieux soumis à l'aménagement. Jusqu'à aujourd'hui, les archéologues ont défendu le point de vue suivant : la cartographie préalable des organisations planimétriques et des vestiges anciens est impossible sans fouilles ; c'est donc l'aménagement qui va provoquer la connaissance. Cette opinion est à la fois fondée et erronée. Fondée en ce que l'expérience nous apprend que ce qui est mis au jour lors des décapages est le plus souvent sans commune mesure avec ce qu'on pouvait s'attendre à trouver. Mais elle est erronée en ce sens qu'elle postule une rupture entre ce qui est en dessous (l'ancien) et ce qui est en surface (l'actuel), alors que l'information, tout en étant transformée, est largement transmise. C'est là, un des enseignements majeurs de l'archéogéographie. Sur la base de ce rapport stratigraphique à l'espace et au temps, le passé est estimé mort, donc sans rapport avec l'actuel, et les connaissances archéologiques ne sont pas capitalisées pour l'action. C'est à cette relation qu'il faut désormais travailler. Il faut passer de la connaissance scientifique à la production documentée pour l'action.

Depuis une trentaine d'années, en effet, les fouilles d'archéologie préventive, réalisées dans le cadre des grands travaux d'infrastructure, ont produit une masse de matériaux originaux qui offrent, sur la dynamique des actions humaines et leur relation avec le milieu, des informations extrêmement précieuses. Mais, parce qu'elle n'est pas organisée, c'est-à-dire spatialisée et surtout disciplinée en fonction des nécessités de l'expertise contemporaine, cette information est pour une large part perdue. Notre ambition est de la rendre utilisable à travers la production de documents cartographiques nouveaux, fondés sur des protocoles raffinés. Aux antipodes de la carte archéologique actuelle, la carte que nous nous proposons d'inventer sera un outil de formalisation graphique de la connaissance des milieux sur la longue durée et d'aide à la décision pour des projets futurs. Bien entendu il faut lever une ambiguïté. Nous allons capitaliser l'énorme masse des travaux accumulés par la recherche depuis vingt à trente ans, et produire des cartes, mais nous n'allons pas pour autant offrir aux aménageurs la « carte miraculeuse » qui leur dirait où et en quelle quantité ils vont rencontrer les vestiges. Nous allons proposer à l'ensemble des acteurs et décideurs, des cartes indicatives du poids du passé dans les organisations, avec leurs inconnues, et ces cartes ne seront jamais que des aides au choix. Mais elles offriront une base de travail incomparablement meilleure par rapport à ce qui se fait dans les actuelles études d'impact.

En disant que les données de l'archéologie pourraient être mobilisées pour constituer un système-expert dans le cadre des études d'impact d'environnement, nous avons clairement conscience d'inverser la représentation que les archéologues eux-mêmes se font de leur discipline. La réflexion que nous nous proposons de mener implique donc d'installer, en tout premier lieu, l'idée du transfert chez les archéologues eux-mêmes. Par rapport à nos partenaires, moins avancés que nous sur ce terrain, la construction du projet s'élaborera, au-delà du montage administratif du dossier, par des séminaires réguliers qui donneront, à terme, toute sa cohérence épistémologique à l'équipe.

Notre projet s'inscrit dans un contexte international en pleine mutation, dans lequel la production d'instruments cartographiques nouveaux est une exigence de plus en plus répandue. Nous pensons qu'il y aurait intérêt à développer l'approche archéogéographique au sein de ces divers instruments de gestion. Nous en fournissons, ci-dessous, une liste indicative et non exhaustive :

— *France* : Atlas de l'environnement (ex. Rhône-Alpes publié en 1996) ; Cartes des ZNIEFF ; Plans de paysage ; Outils cartographiques et figuratifs des Chartes paysagères ; Plans d'occupation des sols et paysage (DAU) ; Schémas directeurs et Plans d'action paysagère ; Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (pour les centres historiques) ; Atlas Régionaux.

— *Allemagne* : Landschaftsprogramm (programme paysager élaboré à petite échelle, entre le 1/500 000^e et le 1/200 000^e) ; Landschaftsrahmenplan (plan paysager général, de niveau régional ou de district, entre le 1/50 000^e et le 1/25 000^e) ; Landschaftsplan (plan communal, entre le 1/10 000^e et le 1/5 000^e) ; Grünordnungsplan (plan à l'échelle d'une portion du territoire communal, entre 1/2 500^e et le 1/1000^e) ; Landschaftsplanung am Runden Tisch (plans de paysages à participation populaire) ; Kataster Historischer Kulturlandschaften (atlas des paysages culturels historiques).

— *Grande-Bretagne* : Management plan (plan d'aménagement) ; Village Design Statement (outil d'analyse pour la planification de l'habitat villageois) ; Local plans et Structure plans (pour la planification urbaine) ; Landscape conservation grants, Countryside managements projects, etc. (outil de la Countryside Commission) ; Set aside scheme, Countryside stewardship scheme, etc (outils du Ministère de l'agriculture) ; Woodland grant scheme (outil de la Forestry Commission).

— *Pays-Bas* : Structuurschema Groene Ruimte (plan structural sur l'urbanisation et les zones rurales, au niveau national) ; Streekplannen (Plans régionaux) ; Bestemmingsplan (Plans locaux) ; Structuurschema Natuur-en Landschapsbehoud (Schéma directeur de la nature et de la conservation du paysage) ; Waardevolle Cuktuurlandschappen (paysages culturels remarquables).

— *Etats-Unis* : Les instruments cartographiques sont produits par une quantité d'institutions publiques et privées de niveau très variable.

Exemples au niveau fédéral : Primary Federal Land Management Agencies ; National Park Service ; Bureau of Land Management ; U. S. Fish and Wildlife Service ; U. S. Forest Service.

Exemples au niveau des Etats (ici la Californie) : Department of Park and Recreation (gestion des zones protégées par l'État) ; Department of Fish and Game (Chasse, pêche) ; State Division of Forestry.

Exemples d'institutions privées : Mount Vernon Ladies' Association (pour gérer la résidence de George Washington et son parc) ; Old Sturbridge Village (conservation d'un village de 1830) ; Council of Abandoned Military Posts (anciennes places militaires abandonnées).

— *Suisse* : Inventaire Fédéral des Voies de communication d'intérêt historique de la Suisse (On observera que c'est au sein de cet organisme qu'est née la méthodologie d'étude des réseaux routiers [Eric Vion 1986], une des bases reconnues de l'archéogéographie) ; Inventaire des Paysages, Sites et Monuments naturels d'importance nationale ; Plan directeur cantonal ; Plan régulateur communal (comprenant un Plan du paysage).

2- L'écriture du "récit" correspondant au projet du développement durable des territoires. On vit encore, aujourd'hui, en matière d'histoire des paysages, espaces et territoires, sur le récit de la constitution de l'Etat Nation élaboré par la géographie historique, et diffusé, aux XIX^e et XX^e siècles, par les notables sous la forme de statistiques des

communes, monographies villageoises, dictionnaires topographiques, index toponymiques, etc. Ces travaux ont installé les formes et les objets d'un récit dépendant de l'état des savoirs, mais aussi des idéaux de l'époque qui les a produits. La recherche scientifique élabore chaque jour un peu plus la critique raisonnée et radicale de ces objets. Mais les producteurs d'études d'impact continuent, faute de mieux, à se fonder sur ces instruments obsolètes, ce qui accroît le décalage entre les questions, souvent larges et ambitieuses, des donneurs d'ordre et les bases intellectuelles sur lesquelles se fondent les réponses des experts. Notre expérience des contenus des chartes de territoire, de paysage ou d'environnement, nous convainc que la façon dont le passé est traité dans ces études dépend de l'état de la documentation historique et archéologique que les rédacteurs trouvent. Comme les conditions du transfert de cette matière ne sont pas évoquées par les archéologues, historiens et paléo-environmentalistes, les chartes diverses n'exploitent le passé que comme référent identitaire, et pas pour ce qu'il peut nous apprendre pour l'aménagement en termes de solutions alternatives. Si l'on continue à faire prévaloir un discours des territoires identitaires, fondés sur le rôle cloisonnant des frontières de toutes sortes, ou si l'on persiste à raconter une histoire du détachement et de l'exploitation de la nature par l'homme, comment promouvoir alors un développement durable des espaces ?

Aujourd'hui, alors que les objectifs changent, il y a nécessité à installer un autre discours et une nouvelle représentation si l'on ne veut pas que le développement durable bute sans cesse sur une situation de décalage et d'impossibilité. Le récit doit porter, globalement, sur une histoire de la transformation de la nature en écoumène et de la complexité des liens (attachements) que les sociétés ont réalisés dans la durée, expliquant l'importance cruciale des situations d'héritage. Le récit doit aussi être local, afin de faire valoir l'infinie diversité des lieux et des combinatoires.

Un exemple pour comprendre :

L'étude archéogéographique récemment conduite sur la commune des Maillys offre une bonne illustration de ce que pourraient être ces solutions alternatives, fondées sur une évaluation renouvelée. Cette commune du département de Côte-d'Or se situe dans la partie basse de la plaine des Tilles et de l'Ouche, qui descend en pente douce depuis Dijon jusqu'à la Saône. Elle a fait l'objet, comme beaucoup de communes rurales en France, d'un remembrement parcellaire dans les années soixante-dix qui a radicalement transformé le dessin des formes tel qu'il apparaissait sur les plus anciennes photographies aériennes verticales de l'Institut Géographique National (fig. 1). Le paysage a été simplifié et standardisé, et aujourd'hui encore, au lieu-dit de Lépinge, une succession d'immenses champs nivelle le plan et s'étend à perte de vue.

Or, cet espace est marqué par des héritages majeurs que les acteurs du remembrement, se fondant sur la documentation planimétrique actuelle (cartes topographiques, géologiques et pédologiques), ne pouvaient pas connaître et dont, par conséquent, ils n'ont pas tenu compte. Ce lieu est marqué par une histoire qui a vu se succéder de façon non linéaire et non « logique » : une rivière tardiglaciaire ; une chaîne de villages des Ages du Fer (fig. 4) ; des corridors hydrographiques (encore visibles sur la carte de Cassini, fig. 5) ; un corridor boisé (état visible sur la mission aérienne de 1940). Cette histoire est non logique car elle n'est pas le récit linéaire d'une évolution qui irait de la nature brute vers la nature domestiquée et exploitée dont le remembrement des années soixante-dix marquerait le point d'orgue, mais, au contraire, une histoire originale qui voit se succéder les phases « dans le désordre », un

corridor boisé succédant à ce qui était une phase d'occupation majeure à l'Age du Fer. En schématisant, la nature succède ici à la culture et au social !

Les bandes boisées, considérées comme gênantes eu égard à l'ouverture de l'espace cultivable, ont été supprimées au milieu des années soixante-dix. Mais plus qu'un simple défrichage, le remembrement parcellaire a gommé l'espace fonctionnel et dynamique que constituait le corridor depuis plus de deux mille ans. Le dessin des nouvelles parcelles ignore totalement son tracé et va même dans la direction opposée en le recoupant. Très légèrement surbaissée, cette zone n'en reste pas moins un axe d'écoulement préférentiel des eaux souterraines. En période de crue, notamment en hiver, les eaux qui ruissellent ou remontent par capillarité ne sont plus canalisées et s'étalent dans les champs au niveau de l'ancien vallon (fig. 6). Les cultures supportent mal ces submersions prolongées et les pertes d'exploitation sont importantes. N'ayant pas conscience de l'histoire et de la dynamique plurimillénaire d'un lieu devenu si discret, les acteurs du remembrement ont cherché avant tout à éliminer l'obstacle que représentait cette bande de bois en dégradation. Ils ont engendré des dysfonctionnements majeurs et répétés que les pouvoirs publics et les acteurs locaux ne comprennent pas et auxquels ils peinent à trouver une solution.

L'évaluation archéogéographique offre un scénario de « développement durable » à ce territoire, conciliant des intérêts nouveaux avec des héritages. Alors que la municipalité des Maillys mobilise actuellement des prés en bordure de Saône pour le développement d'un centre équestre, l'analyse archéogéographique suggère de recréer un espace de divagation naturelle de la Tille, en aménageant, pour cette fonction de loisir, les anciens corridors (au lieu de continuer à les exposer aux inondations), et de libérer, a contrario, les terres en bordure du fleuve qui, elles, ont une réelle utilité agricole. Ce scénario, fondé sur la connaissance très fine de la dynamique de cet espace, liée à son histoire, pourrait inspirer le paysagiste, le géomètre-expert ou le spécialiste d'environnement chargé de conduire des études et de formuler des propositions dans le cadre d'un plan local de développement.

Résultats et « livrables » attendus :

L'objet du projet est donc d'organiser la matière scientifique aux fins de transfert vers le public, au sens large (élus, agents des services techniques de l'Etat, des collectivités locales et territoriales, personnels des bureaux d'études, associations, enseignants, etc.), afin de créer les conditions de sa prise en compte, en termes de solutions alternatives, dans les projets, plans et programmes d'aménagement contemporains. Trois médias sont envisagés, chacun d'eux conduisant à la production de « livrables » spécifiques :

1- L'écriture et la cartographie. Un certain nombre de chercheurs élaborent les matériaux d'un nouveau récit d'histoire des paysages en créant les objets nouveaux ou en rénovant les objets traditionnels de l'étude à travers la médiation principale — mais pas exclusive — des cartes, plans et photographies aériennes. Ceux-ci doivent être diffusés et transférés comme nouveaux éléments de connaissance des dynamiques et des héritages. On peut citer, pêle-mêle : identification de la planification agraire protohistorique (travaux des archéologues de l'INRAP ; de G. Chouquer) ; la dynamique de l'habitat et de l'occupation du sol protohistorique dans les pays européens (nombreux travaux archéologiques en Angleterre, France, Italie ; synthèses sur les « fermes indigènes ») ; les nouveaux habitats antiques en Italie (travaux de G. Ceraudo et autres chercheurs publiés dans la revue *Archeologia Aerea*) ; les formes agraires romaines précoces en Italie (Chouquer et al. 1987) ; les formes agraires

centuriées en Europe occidentale (nombreux auteurs) ; la nouvelle conception des traités d'arpentage (Chouquer et Favory 2001) ; une nouvelle approche de la notion de cité antique (travaux au Portugal de Conceição Lopes 2003) ; la planification agraire médiévale des bastides du sud-ouest de la France (Lavigne 2002) ; la planification agraire médiévale de la Reconquête à Murcie, en Espagne (travaux des historiens et analyse morphologique de C. Lavigne) ; les formes fluviales et interfluviales en morphologie agraire planimétrique (C. Lavigne, M. Foucault) ; le réseau d'habitat comme objet dynamique de longue durée (projet européen Archaeomedes ; Watteaux 2003) ; le village du haut Moyen Âge (archéologie préventive depuis 20 ans) ; les corridors fluvio et hydro-parcellaires (Pinoteau ; Foucault) ; les formes radio-quadrillées (Chouquer 2000 ; Watteaux 2003) ; le réseau routier comme objet dynamique auto-organisé (travaux en Suisse d'Eric Vion 1989 ; S. Robert 2003) ; les grandes trames parcellaires de formation, comme objets dynamiques de longue durée et auto-organisés (Claire Marchand 2000 ; Chouquer 2000 et 2003) ; une nouvelle approche des « bocages » (archéologues et paléo-environnementalistes de l'ouest ; A. Antoine ; M. Watteaux) ; la réorganisation des matériaux de l'histoire et de l'archéologie locales en géoressources et en formes dynamiques (A. Combe et J. Rieder et travaux du Musée archéologique de Neufchâtel) ; la recomposition des objets classés dans l'openfield médiéval et moderne (C. Lavigne ; S. Leturcq) ; les formes hydrographiques et la « métamorphose fluviale » (J.-P. Bravard ; nombreux autres chercheurs) ; la « cité diffuse » comme nouvelle modalité d'interaction de l'habitat et du paysage (D. Luciani 2003) ; de nouvelles approches de la dynamique des formes urbaines (Chouquer à paraître, à propos de Besançon) ; les formes fluviales en morphologie urbaine (H. Noizet 2004).

Ces objets restent confidentiels, parce que cloisonnés dans le cadre de recherches spécialisées, et surtout ne sont — à quelques très rares exceptions près —, ni mis en forme sur le plan cartographique, ni organisés dans le cadre d'un nouveau récit global pouvant servir au public (au sens large) dans le cadre de l'aménagement. Il faut donc organiser cette matière à travers la production de nouveaux outils, que nous ne concevons pas comme étant de simple communication sur les résultats — ce qui serait rester dans la posture culturaliste et patrimoniale habituelle, c'est-à-dire « d'un passé pour le passé » — mais de connaissance d'une matière, d'essence environnementale, mobilisée pour l'action. Ces outils sont :

—> *L'édition numérique de cartes archéogéographiques géoréférencées*, utilisables par les élus et les aménageurs. Plusieurs secteurs pour lesquels l'information archéologique et planimétrique est déjà riche peuvent d'ors et déjà être traités : la région de Dijon (Côte d'Or), celle de Valréas (Drôme et Vaucluse), celle d'Aire-sur-l'Adour (Landes, Gers et Pyrénées-Atlantiques), toutes trois riches de prospections aériennes, de fouilles et d'analyses morphologiques par carto et photo-interprétation.

La conception et l'édition de ces cartes seront réalisées avec la collaboration du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), associé au projet, qui jouit, dans le domaine de l'analyse multicritère des données géoréférencées (topographiques, géologiques, occupation actuelle des sols) et de la cartographie numérique, d'une longue expérience. Le BRGM apportera, par ailleurs, les données géologiques disponibles sur les secteurs d'études retenus. Elle bénéficiera ensuite de la collaboration de partenaires institutionnels européens, également associés au projet, qui orientent une grande part de leurs travaux vers la production cartographique, notamment en interrogeant les SIG : en Italie du Sud (Université de Lecce), au Portugal (Institut archéologique de l'Université de Coïmbra), en Suisse (Service archéologique et musée cantonal de Neuchâtel ; Maison du Paysage). Ceux-ci pourront proposer d'autres secteurs d'analyse qui constitueront autant d'exemples d'application.

L'objectif, à travers la réalisation de quelques prototypes, est d'éprouver une chaîne opératoire qui puisse être standardisée et généralisée au fil des ans à la faveur de partenariats à inventer (ex. pour la France : parcs naturels régionaux, régions, communautés de communes, agences de bassins, DIREN, chambres d'agriculture, etc.). Certaines opérations pilotes existent déjà comme le projet SINPA (Système régional d'information partagée pour la gestion : <http://www.sinpa.ifn.fr>) qui vise à mutualiser les données cartographiques forestières entre les divers acteurs de la gestion du territoire et qui offre un exemple intéressant à intégrer à la réflexion.

Les aspects cartographiques traités seront (entre autres) :

- la cartographie des paléo-formes hydrographiques, formant une connaissance intégrable aux Plans de Prévention des Risques et Plans de Prévention des Inondations (en France) ou autres documents voisins dans les autres pays ;
- la cartographie dynamique des littoraux avec une connaissance de leur évolution morphologique calibrée par des repères archéologiques ;
- la cartographie du rôle des héritages dans la formation du dessin parcellaire (rural et urbain), offrant une carte de référence aux géomètres-experts ;
- la cartographie du rôle des héritages et de la dynamique dans la morphologie des réseaux routiers ;
- la cartographie des héritages archéo-bio-géographiques (plantes et animaux).

Important : La création de ces prototypes de cartes archéogéographiques pourrait faire l'objet d'une demande de dépôt de brevet à l'issue du projet.

—> ***La rédaction d'une nouvelle histoire des paysages.*** Nous observons que de nombreux ouvrages écrits par des non-historiens ou non-archéologues, mais ayant besoin d'exploiter la connaissance du passé, ne peuvent faire autrement que d'emprunter leurs idées générales à des histoires du paysage qui véhiculent une vision dépassée par la masse des connaissances. Ces ouvrages contribuent ainsi involontairement au décalage entre leurs objectifs (souvent liés au paysage, au développement durable, à la biodiversité, à la connaissance de la spécificité des milieux) et le récit qu'ils proposent (lequel a été formé sur la préoccupation identitaire).

Nous proposons pour cela de produire un CD Rom organisant une autre forme de mise en récit de documents commentés représentatifs des résultats listés ci-dessus. Sur le modèle éprouvé des cartes et documents de géographie qui ont servi à former des générations de géographes et d'historiens à l'épreuve de commentaire de cartes lors des concours de recrutement des enseignants du secondaire, nous proposons de réunir une sélection de documents avec leur commentaire, puisés dans les nombreuses études publiées depuis une vingtaine d'années. L'édition électronique facilitera l'édition des cartes et schémas d'explication.

—> ***La rédaction d'un livret guide pour les professionnels de l'aménagement.*** Il s'agit de donner une référence pratique aux aménageurs (maîtres d'œuvre et personnels des bureaux d'études) pour la commande et la réalisation d'études archéogéographiques. Ce livret-guide sera également un outil d'échanges avec les élus et les associations pour mettre les savoirs en phase avec les préoccupations de gestion de l'espace et des territoires.

2- L'information et la diffusion. Notre projet se situe dans le courant intellectuel qui pense que l'espace, les territoires, les paysages sont des terrains de médiation à travers lesquels se crée du lien social. De même nous pensons que la promotion du débat public, comme pratique administrative, conduit à une information renouvelée des citoyens.

Nous proposons donc de créer des *rencontres d'archéogéographie* réunissant chercheurs, associations, élus et experts autour du thème de la connaissance des héritages et des dynamiques de développement des territoires.

3- L'enseignement et la formation continue. Il s'agit d'engager des actions de formation permanente et de contribuer à redéfinir les contenus de filières futures en matière de formation initiale. Ces actions sont destinées à différents publics :

—> *le « grand public »*, qui s'intéresse à la géographie historique, à la mémoire des lieux, au patrimoine (au sens large). Au-delà de la satisfaction des curiosités, il s'agirait d'engager la formation des personnes qui participent aux débats sur l'aménagement, la protection de la nature et de l'environnement (ex. des PQPN) afin de les sensibiliser à des problématiques moins fixistes, et à la prise en compte des apports des Sciences Humaines et Sociales dans la formulation des problèmes environnementaux.

—> *Les personnels des bureaux d'études* : il s'agirait de toucher, à travers les associations professionnelles, par exemple, les experts d'environnement (écologues, géomètres-experts, architectes-urbanistes, paysagistes, etc.) qui répondent aux appels d'offres en aménagement et protection de l'environnement, et qui se trouvent généralement démunis dès qu'il s'agit de prendre en compte les dynamiques de longue durée. Des expériences récentes ont montré qu'il y avait un champ intéressant à défricher.

—> *Les Ecoles et Instituts d'application* : Ecole Nationale Supérieure des Géomètres Topographes (Le Mans) ; Ecoles d'architecture et de Paysage (Versailles, Bordeaux, Blois) ; Ecole Nationale des Ingénieurs et Techniciens Agricoles (Bordeaux, Clermont-Ferrand) ; Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (sites de Montpellier et Clermont-Ferrand). L'idée à développer avec ces écoles serait la création, dans le cadre de la renégociation avec leurs autorités de tutelle, d'un enseignement d'archéogéographie adapté à leurs applications respectives.

Calendrier de réalisation :

La durée du projet est estimée à 36 mois à partir de l'ouverture des crédits. Le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

A 12 mois :

- lancement du projet entre les participants et définition de la charte scientifique et graphique de la carte archéogéographique des paysages ;
- organisation d'un premier stage à destination du « grand public » (via CNRS formation, par exemple) ;
- rencontres et présentations du projet Gemellus aux différents formateurs usagers potentiels de cette cartographie : directions des écoles et instituts d'application œuvrant dans le secteur de l'aménagement et du paysage et sensibilisation aux problématiques archéogéographiques et aux associations professionnelles (ordre des géomètres-experts, des architectes-paysagistes, etc.).

A 24 mois :

- édition numérique des premières cartes archéogéographiques géoréférencées ;
- publication d'un dossier technique dans une revue professionnelle (type Géomètre) ;

- rédaction du livret-guide à l'intention des professionnels ;
- nouveau stage de formation à destination des élus, personnels des services techniques et des bureaux d'études ;
- organisation et tenue des premières rencontres d'archéogéographie ;
- mise en chantier d'actions de sensibilisation à cette problématique par le biais de conférences à l'intention des enseignants du secondaire (dans le cadre des plans de formation académique à l'environnement et au développement durable) et d'expositions temporaires dans le cadre d'écomusées ou de Parc Naturel Régionaux.

A 36 mois :

- édition numérique d'une deuxième série de cartes archéogéographiques géoréférencées ;
- publication d'un Cd-Rom organisant la mise en récit de documents commentés représentatifs des résultats de la recherche archéogéographique ;
- publication d'un dossier spécial pour la revue *Etudes Rurales* (EHESS) sur le transfert des connaissances géoarchéologiques et archéogéographiques de longue durée vers l'évaluation environnementale contemporaine ;
- proposition de discussion d'une maquette d'enseignement avec les autorités de tutelle des écoles et instituts d'application, intéressés par la problématique ;
- édition du livret guide et d'un nouveau dossier technique dans une revue professionnelle ;
- nouveau stage de formation à l'intention des élus, personnels des services techniques et des bureaux d'études.

Composition de l'équipe :

Le projet Gemellus est déposé par Joëlle Burnouf (Professeur d'archéologie médiévale à la Sorbonne, directrice de l'équipe d'archéologie environnementale au sein de l'UMR 7041 du CNRS). Il a été rédigé par Cédric Lavigne, post-doctorant sous contrat au CNRS, qui en est le co-responsable scientifique.

Les contacts établis, dans le cadre de la préparation du dossier, se poursuivront après le 14 juin et le projet pourra s'enrichir de nouvelles collaborations.

France

— Equipe d'archéologie environnementale (UMR 7041 du CNRS, Archéologies et Sciences de l'Antiquité, Maison René Ginouvès, 21, allée de l'Université, 92023 NANTERRE Cedex). Joëlle Burnouf, porteur du projet (joelleburnouf@wanadoo.fr), Professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Paris I, directrice de l'équipe, co-responsable de la Zone Atelier Loire/CNRS-INSU (5^e division "sociétés environnement"), membre des comités SEDD et ZA du PEVS (1998-2002). Au sein de la Zone Atelier Loire, des travaux innovants sont conduits sur la relation entre la connaissance géoarchéologique et paléo-environnementale et les aménagements contemporains (<http://zal.brgm.fr>).

Gérard Chouquer (chouquer@club-internet.fr), Directeur de recherche au CNRS, responsable du GDR 2137 du CNRS, TESORA (Traité de l'Espace des Sociétés Rurales Anciennes), rédacteur en chef de la revue *Etudes Rurales*.

Ce chercheur est le théoricien et l'animateur de la recherche en archéogéographie, discipline qui donne ses fondements à notre projet. Il est l'auteur d'un rapport au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (devenu Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable), intitulé « Dynamique des paysages et politiques d'aménagement » (septembre 2001). Il y a posé la problématique du renversement de la relation entre

archéologie et aménagement. Il conduit, actuellement, par ses travaux théoriques et appliqués une réflexion sur un nouveau récit d'histoire des paysages. Dans le nord Jura, en lien avec une « charte de l'environnement », il réalise un Cd-Rom, en cours d'écriture, qui finalise cet objectif.

Cédric Lavigne (lavigne.cedric@free.fr), Docteur en histoire médiévale, post-doctorant sous contrat au CNRS. Ce chercheur contribue à la rénovation des objets de l'histoire des paysages agraires (France, Italie et Espagne).

Ce projet s'inscrit dans les axes, thématiques et opérations de l'équipe : Axe : « relations sociétés-milieus » et Thématique : « les nouveaux objets concrets de l'espace » et « environnement et espace-temps modernes ».

— Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BP 6009, 45060 ORLEANS Cedex 02).

Pierre Nehlig (p.nehlig@brgm.fr), chef de l'unité Modélisations et applications du BRGM.

Le BRGM dispose d'une cartographie nationale presque complète des roches et dépôts sédimentaires, fondée sur des bases de données très complètes. Le lien avec l'aménagement est ancien (cartographie des carrières ou des gravières pour l'exploitation de granulats, par exemple), mais la question du développement durable conduit le BRGM à réfléchir à ce que pourraient être les produits cartographiques de demain.

— Laboratoire de géographie physique (UMR 6042 du CNRS), 4 rue Ledru, 63 057 Clermont-Ferrand).

Christelle Ballut (christeleballut@hotmail.com), CR au CNRS.

Les chercheurs de ce laboratoire travaillent sur les dynamiques végétales, géomorphologiques et hydrologiques dans la Chaîne des Puys (bassin versant et zone humide de Monchâtre). Ils produisent des cartes fondées sur l'acquisition de données paléoenvironnementales, sur la confrontation de données actuelles et anciennes et sur les outils de la géomatique. Ils produisent également des simulations 3D de l'évolution paysagère de la fin de l'âge du Fer à aujourd'hui qui peuvent être le support d'une évaluation prospective pour les gestionnaires des paysages contemporains. Leur expérience, est à ce titre, d'un grand intérêt pour le projet.

— Institut National de la Recherche Agronomique (sites de Nancy et Dijon).

Jean-Louis Maigrot (jl.maigrot@enesad.fr) anime un projet appliqué extrêmement intéressant. Il s'agit d'étudier les dynamiques d'évolution d'une commune de l'arrière côte bourguignonne (Mont-Saint-Martin) et de rendre, à l'ensemble des études, une cohérence géographique. En lien avec des préoccupations développées dans les séminaires de l'ENESAD et de l'INRA à Dijon, cette étude débouche sur des questions contemporaines.

Etienne Dambrine (dambrine@nancy.inra.fr) et Jean-Luc Dupouey animent un projet de collaboration entre archéologues, forestiers de l'ONF et agronomes et qui porte sur les dynamiques parcellaires. Appuyé par une cartographie exemplaire, ce projet apporte des éléments essentiels pour la connaissance des mobilités paysagères. Accord de principe réalisé.

— Monique Mosser, professeur à l'École d'architecture de Versailles, directrice du master « paysage ». Accord de participation en cours de négociation.

L'idée à développer avec cette institution serait d'étudier la possibilité de créer un enseignement d'archéogéographie dans un prochain programme d'enseignement renégocié par l'École avec ses autorités de tutelle.

— Fédération Nationale des Géomètres-experts et École Nationale Supérieure des Géomètres Topographes du Mans. Accord de participation en cours de négociation.

Les géomètres experts se sont très tôt montrés sensibles à l'évolution des problématiques entre archéologie et aménagement et un dossier de la revue *Géomètre*, intitulé “ l'archéologie des paysages au service de l'aménagement ”, a exploré de façon précoce ce lien. Il y a lieu de développer un partenariat, notamment par la publication régulière de dossiers techniques appliqués dans la revue *Géomètre*. La création d'un enseignement spécifique d'archéogéographie à l'ENSGT pourrait aussi être un objectif à proposer.

— Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Accord de principe réalisé. Constitution du dossier en cours.

— Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Accord de principe réalisé. Constitution du dossier en cours.

Suisse

— Forum Suisse du Paysage, Maison du Paysage, Groupe Romand d'Archéologie du Territoire (Eric Vion).

Prenant appui sur une documentation exceptionnelle, réunie par ces organismes dans le cadre d'un projet européen (volet suisse du projet COST), le projet de collaboration porterait sur la réalisation et la publication d'outils de connaissance des héritages et des dynamiques. Le domaine routier ainsi que la toponymie seraient plus particulièrement exploités.

— Service et musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel (espace Paul Vouga, CH-2068 Hauterive).

Cette institution (service.museearchologie@ne.ch) vient de publier une étude originale qui recense et ordonne les données archéogéographiques et les géoressources en une approche commune, au service de la connaissance et de l'aménagement durable d'un territoire. Recensant tout ce qu'un quart de siècle d'aménagement a provoqué en matière de connaissance archéologique, l'ouvrage capitalise la masse des données et cet atlas devient un outil de gestion future.

À partir de cette connaissance, il reste à concevoir les cartographies de transfert. Localités concernées : Bevaix, Cortaillod, Boucry, l'Areuse.

Italie

— Laboratoire de topographie antique et de photogrammétrie (Università di Lecce - Facoltà di Beni Culturali - Laboratorio C.N.R. di « Topografia antica e Fotogrammetria », Via Dalmazio Birago, 64, 73100 LECCE). Accord de principe réalisé. Constitution du dossier en cours.

Professeur Giuseppe Ceraudo (giuseppe.ceraudo@unile.it). Cette équipe édite la revue *Archeologia Aerea* qui diffuse une excellente cartographie archéologique. Elle est un élément majeur du renouvellement de l'approche cartographique en archéologie et archéogéographie.

La collaboration pourrait porter sur l'élaboration d'une cartographie d'aide à la décision, prenant en compte la morphologie paysagère. Le Laboratoire choisirait la zone d'application en fonction des dossiers existants (exemple possible : Aquino, en raison de l'approche territoriale et spatiale déjà couverte par la cartographie)

— Fondation Benetton Studi Ricerche. Accord de participation en cours de négociation.

Responsable : Domenico Luciani (domenico.luciani@fbsr.it). Cette fondation assure une formation annuelle sur la “ gouvernance du paysage ”, publie des ouvrages de très haute qualité (plusieurs comptes-rendus dans les *Annales*), et élabore et fait connaître des concepts

nouveaux comme celui de cité diffuse dans une région, la Vénétie, fortement marquée par les héritages romains. Or ce concept apparaît avec force comme un élément révélateur et réorganisateur du passé.

Sa collaboration pourrait porter sur une mobilisation de la ressource cartographique et de la capacité d'analyse morphologique que la Fondation met en œuvre dans l'étude des dossiers qu'elle réalise. Une ou plusieurs zones d'application seraient choisies parmi les sites suivants : Sommacampagna, Trévis, Fanzolo, Strada Postumia, Castelfranco Veneto, etc.

On soulignera que cette Fondation a déjà produit des études traitant directement le thème du projet Gemellus dans le volume dirigé par Domenico Luciani, *Nella città diffusa*, Trévis 2003 :

- Massimo ROSSI Problemi di metodo cartografico. Il Veneto dalla Kriegskarte al satellite (loc. cit., 99-105) ;
- Maurizio TOMAZZONI, Lungo la via Postumia (commento " a posteriori ") (loc. cit., 141142) ;
- collectif, La parola al paesaggio, (loc; cit., 155-162) ; excellent exemple d'étude des héritages de l'ancienne centuriation romaine.
- collectif, Strada Postumia, Un tracciato storico per occasioni future, (loc. cit., 169-171).

Portugal

— Institut d'Archéologie de l'Université de Coïmbra (Universidade de Coïmbra, Paço das escolas, 3049 COIMBRA Codex).

Professeur Maria da Conceição Lopes (conlopes@netcabo.pt).

Cet institut développe des projets archéologiques et archéogéographiques en Alentejo (Portugal méridional) en lien avec des aménagements. Il a organisé plusieurs séminaires sur la relation entre archéologie et aménagement, à Béja (octobre 1999) et Coïmbra (avril 2005). Un projet européen en cours sur le territoire de la ville de Béja développe des thématiques archéogéographiques.

Le projet portera sur la création d'une cartographie archéogéographique.

Bibliographie :

ABÉLÈS, Marc, CHARLES, Lionel, JEUDY Henri-Pierre et Bernard KALAORA (dir.), 2000 — *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*, L'Harmattan, Paris, 266 p.

AMBROISE, Régis, BONNEAUD, François et Véronique BRUNET-VINCK, 2001 — *Agriculteurs et paysages. Dix exemples de projets de paysage en agriculture*, Ed. Educagri, Dijon.

ANTOINE, Annie, 2002 — *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Presses Universitaires de Rennes, 344 p.

ASTON, M. 1985 — *Interpreting the Landscape. Landscape Archaeology in Local Studies*, Ed. Batsford, Londres, 170 p.

BARRUÉ-PASTOR, Monique et Georges BERTRAND (éd.), 2000 — *Les temps de l'environnement*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

BECK, Corinne et Robert DELORT (éd.), 1993 — *Pour une histoire de l'environnement*, CNRS Editions, Paris 1993.

BECK, Ulrich, 2001 — *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, coll. Alto, éd. Aubier, Paris 2001 (première édition en langue allemande Frankfurt am Main 1986).

- BERGER, Jean-François et Cécile JUNG, 1996 — Fonction, évolution et taphonomie des parcellaires en moyenne vallée du Rhône. Un exemple d'approche intégrée en archéomorphologie et en géoarchéologie, dans G. COUQUER (dir), *Les formes du paysage*, tome 2, Errance, Paris 1996, 95-112.
- BERGER, Jean-François, 2003 — Les étapes de la morphogenèse holocène dans le sud de la France, dans Sander van der LEEUW, François FAVORY, Jean-Luc FICHES, *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme Archaeomedes*, CNRS Editions, p. 87-167.
- BERQUE, Augustin, 2000 — *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, coll. Mappemonde, Ed. Belin, Paris.
- BERTRAND, Claude et Georges, 2002 — *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, éd. Arguments, 316 p. [recueil de 23 textes des auteurs, de 1968 A 2002].
- BOULLIER, Dominique, 2003 — *Déboussolés de tous les pays ! Une boussole écodémocrate pour rénover la gauche et l'écologie politique*, Éd. Cosmopolitiques, Paris, 226 p.
- BOUTINET, Jean-Pierre, 2001 — À propos du projet de paysage, repères anthropologiques, dans *Les Carnets du paysage*, n° 7, automne 2001, 64-83.
- BRAVARD, J.-P., et MAGNY, M. (dir.), 2002 — *Les fleuves ont une histoire. Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15000 ans*, éd. Errance, Paris 2002.
- BRIFFAUD, Serge 1998 — De l' "invention" du paysage. Pour une lecture critique des discours contemporains sur l'émergence d'une sensibilité paysagère en Europe, *Compar(a)ison* 2, 1998, 35-55.
- BRIFFAUD, Serge, 2001 — Sauver les apparences ? Questions aux politiques du paysage, dans *Patrimoine et paysages culturels*, Actes du colloque international de Saint-Émilion (30 mai-1er juin 2001), coll. "Des lieux et des liens", Éditions Confluences, Renaissance des cités d'Europe, octobre 2001, p. 37-41, et Réflexions en forme de synthèse, p. 335-340.
- BUREL, Fr., et BAUDRY, J., 1999 — *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, Ed. Tec et Doc, Paris.
- BURNOUF, J., BRAVARD, J.-P., CHOUQUER, G., (éd.), 1997 — *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes, XVIIe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Ed. APDCA, Sophia-Antipolis 1997.
- CALLON, M., LASCOUMES, P., BARTHE, Y., 2001 — *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, ed. du Seuil, Paris 2001.
- CHOUQUER, Gérard (éd.), 2000 — "L'archéologie des paysages au service de l'aménagement", dans *Géomètre*, Le mensuel des Géomètres-Experts français, n° 5 mai 2000, p. 33-49.
- CHOUQUER, Gérard 2000 — « L'environnement, une référence scientifique et juridique pour l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 80, 2e trimestre 2000, p. 51-53.
- CHOUQUER, Gérard (dir.), 2001 — *Dynamique des paysages et politiques d'aménagement*, Rapport final de recherches remis au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 153 p. (inédit)
- CHOUQUER, Gérard, 2001 — « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Études Rurales*, janvier-juin 2001, 157-158, p. 235-252.
- CHOUQUER, Gérard, sous presse — "Pour un nouvel âge du faire", dans *Archéologues et aménageurs : un partenariat pour demain*.
- COLLIN, J.-Fr. (coord.), 2002 — *La nature n'est plus ce qu'elle était*, Cosmopolitiques, Cahiers théoriques pour l'écologie politique, éd. de l'Aube/Cosmopolitiques.
- DUPOUEY, L. et DAMBRINE E. (dir) à paraître — *La mémoire des forêts*, Actes du colloque "Forêt, archéologie et environnement", Velaine-en-Haye, décembre 2004, à paraître.
- Els Valors de la Punta. 18 arguments en defensa de l'horta*, 1999, Universitat de Valencia.

- GAMBINO, R., 1997 — *Conservare Innovare. Paesaggio, ambiente, territorio*, Utet, Torino.
- GONZALEZ VILLAESCUSA, Ricardo, 2002 — *Las formas de los paisajes mediterraneos, (Ensayos sobre las formas, funciones y epistemologia parcelarias : estudios comparativos en medios mediterraneos entre la antigüedad y epoca moderna)*, Universidad de Jaen, 514 p.
- Guide de valorisation du patrimoine rural*, Ministère de l'agriculture, juillet 2001, 182 p.
- Guide d'observation du patrimoine rural*, Ministère de l'agriculture, mai 1999, 114 p.
- GUILAINE, Jean (dir.), 1991 — *Pour une archéologie agraire. A la croisée des sciences de l'homme et de la nature*, Armand Colin, Paris.
- GUILAINE, Jean (éd.), 2000 — *La très longue durée*, dossier de la revue *Études Rurales*, n° 153-154, janvier-juin 2000, 265 p.
- HARTOG, François, 2003 — *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Seuil, Paris, 274 p.
- HERRING, Peter, 1998 — *Cornwall's Historic Landscape. Presenting a method of historic landscape character assessment*, Cornwall Archaeological Unit, 118 p.
- JOLLIVET, Marcel (dir), 1992 — *Sciences de la nature, sciences de la société, Les passeurs de frontières*, CNRS, Paris.
- JONES M. et DAUGSTAD K., 1997 — Usages of the "Cultural Landscape" concept in Norwegian and Nordic Landscape Administration, dans *Landscape Research*, vol. 22, n° 3, 267-280.
- LATOURET, Bruno, 1994 — *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.
- LATOURET, Bruno, 1999 — *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris.
- LAURIN, Suzanne, KLEIN, Juan-Luis, TARDIF, Carole (éd.), 2001 — *Géographie et société, Vers une géographie citoyenne*, Presses de l'Université du Québec, 326 p. [recueil de 21 articles].
- LAVIGNE, Cédric, 2003a, — « De nouveaux objets d'histoire agraire pour en finir avec le bocage et l'openfield », dans *Objets en crise, objets recomposés ; transmissions et transformations des espaces historiques. Enjeux et contours de l'archéogéographie*, *Études Rurales*, juillet-décembre 2003, n° 167-168, p. 133-186.
- LÉVÊQUE, Christian et VAN DER LEEUW, Sander (éd.), 2003 — *Quelles natures voulons ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, ed. Elsevier, Paris, 330 p.
- LUCIANI, Domenico (a cura di), 1993 — *Il governo del paesaggio et del giardino*, Fondazione Benetton/Guerini e Ass., Treviso/Milano.
- LUCIANI, Domenico (a cura di), 2003 — *La città diffusa*, Fondazione Benetton, Treviso.
- MARCHAND, Claire, 2000 — *Recherches sur les réseaux de formes. Processus dynamiques des paysages du Sénonais occidental*, thèse, Université de Tours, 2 vol.
- MUXART, Tatiana, VIVIEN, Franck-Dominique, VILLALBA, Bruno, BURNOUF, Joelle (ed.), 2003 — *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Elsevier, 218 p.
- PANERAI, Philippe Jean CASTEX, Jean, Jean-Charles DEPAULE, Jean-Charles, 1997 — *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Marseille, Editions Parenthèses, 196 p.
- PANERAI, Philippe, DEPAULE, Jean-Charles, DEMORGON, Marcelle, 1999 — *Analyse urbaine*, coll. Eupalinos, Ed. Parenthèses, Marseille, 192 p.
- POULLAOUËC-GONIDEC Philippe (dir.), 1999 — *Le paysage, territoire d'intention*, l'Harmattan, Paris.
- RAYNAUD, Cl. Lena SANDERS, L. Sander VAN DER LEEUW, S. 1998 — *Des oppida aux métropoles, Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Ed. Economica, Paris.
- REVEL, Jacques (dir), 1996 — *Jeux d'échelles, La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard et Le Seuil, Paris.

- ROBERT, Sandrine, 2003 — *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire. Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val d'Oise*, thèse de l'Université de Paris I, 3 vol.
- ROGER, Alain (éd.), 1995 — *La théorie du paysage en France*, Paris 1995.
- SCAZZOSI Lionella (a cura di), 1999 — *Politiche culture del paesaggio. Esperienze internazionali a confronto*, Rapport du Ministero per i beni e le attività culturali, Ufficio Centrele per i beni ambientali et paesaggistici, Gangemi Editore, Roma, 226 p.
- VAN DER LEEUW, S., ASCHAN-LEYGONIE C., 2001 — « A long-term perspective on resilience in socio-natural systems », *Working Papers of the Santa Fe Institute*, n° 01-08-042.
- VAN DER LEEUW, Sander (éd.), 1995 — *L'homme et la dégradation de l'environnement*, XV^e *Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Ed. APDCA, Sophia-Antipolis.
- VAN DER LEEUW, Sander, FAVORY, François et FICHES, Jean-Luc, 2003 — *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme Archaeomedes*, CNRS Editions, 510 p.
- WHIMSTER, Rowan, 1989 — *The Emerging Past. Air photography and the buried landscape*, RCHME, Londres, 104 p.